



# "Handi: Cap sur lesport!"

## Respect du droit à l'image

Votre enfant peut apparaître sur de nombreux documents réalisés à l'école : la traditionnelle photo de classe, mais aussi les images du carnaval, des clichés envoyés aux correspondants, des réalisations pédagogiques, des articles de presse, le site web de l'école, le journal scolaire, des vidéos, etc...

Ces images sont librement consultables par tout parent d'élève, et beaucoup peuvent apparaître dans les diverses productions de l'école. Nous accordons la plus grande attention pour qu'aucune image ne puisse porter préjudice ni à la dignité de l'enfant ni à celle de ses parents à travers lui. L'utilisation de l'image d'un enfant reste soumise à votre autorisation.

Votre accord est nécessaire ; vous pouvez l'annuler à tout moment à votre convenance.

### AUTORISATION DE PUBLICATION DE L'IMAGE DE MON ENFANT

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Autorise, sans contrepartie financière, et temporairement la publication des images dans lesquelles peut apparaître mon enfant

\_\_\_\_\_ pendant la réalisation

de l'un des projets pédagogiques de l'année scolaire .....-.....

n'autorise pas la publication d'images de mon enfant.

*Lu et approuvé*

A..... le.....

*Signature*